

## BARÈME des HONORAIRES : IMMOBILIER PROFESSIONNEL

BAREME des HONORAIRES EN MATIERE COMMERCIALE (à la charge du LOCATAIRE ou de l'ACQUEREUR)			<i>minimum perception TTC</i>
LOCATION	COMMERCES, BOUTIQUES & BUREAUX	9,6 % TTC du loyer triennal de base hors taxes	1 200,00 €
	BÂTIMTS INDUSTRIELS & ENTREPRISES	8 % TTC du loyer triennal de base hors taxes	1 200,00 €
	BAUX DÉROGATOIRES	24 % TTC du montant d'une année de loyers hors taxes	1 200,00 €
	BAUX SAISONNIERS (moins de 6 mois)	36 % TTC des loyers hors taxes sur la durée du bail	500,00 €
VENTE MURS	COMMERCES, BOUTIQUES, BUREAUX	9,6 % TTC du montant de la VENTE hors taxes	6 000,00 €
	BÂTIMTS INDUSTRIELS & ENTREPRISES	7,2 % TTC du montant de la VENTE hors taxes	6 000,00 €
	VENTE TERRAINS	14,4 % TTC du montant de la VENTE hors taxes	6 000,00 €
	VENTE FONDS de COMMERCE, DROIT au BAIL ou PAS de PORTE	9,6 % TTC du montant de la CESSION hors taxes ou 9,6% TTC du loyer triennal de base hors taxes	6 000,00 €
	EN CAS DE MANDAT DE RECHERCHES DE BIENS	24 % TTC du montant de la VENTE hors taxes	10 000,00 €

## BARÈME des HONORAIRES : IMMOBILIER D'HABITATION

BAREME des HONORAIRES EN MATIERE D'HABITATION			<i>minimum perception TTC</i>
VENTE A la charge de l'acquéreur	De 0 à 100.000 euros	9.5 % TTC du prix de cession	6 000,00 €
	De 100.001 à 200.000 euros	8 % TTC du prix de cession	8 000,00 €
	De 200.001 à 300.000 euros	6.5% TTC du prix de cession	13 000,00 €
	De 300.001 euros à plus	5 % TTC du prix de cession	15 000,00 €
LOCATION: Montant appliqué au PRENEUR et au BAILLEUR	Comprenant: Prestations de visites, Constitution du dossier, rédaction du bail  Etat des lieux	Zone Très Tendue: 12 € TTC/m <sup>2</sup> Zone Tendue: 10 € TTC/m <sup>2</sup> Zone Non Tendue: 8 € TTC/m <sup>2</sup>  3 € TTC/m <sup>2</sup>	